



Pharmacie Centrale

47, rue Lecampion - 50400 Granville Tél. 02 33 50 00 78 - Fax : 02 33 50 02 47 E-mail : pharmcentrale-ordo@hotmaill.com Facebook : Pharmacie Centrale, Granville









GRANVILLE





COLLÈGE



















Sommaire

Mot de bienvenue	p 02
Plan et secteur de recrutement	p 03
À qui s'adresser ?	p 04
Les personnels du collège	p 05
Visite du collège	p 06
Le CDI	p 08
L'option Bilangue Allemand	p 10
L'option Langue et	p 10
Culture de l'Antiquité	
La section sportive voile	
La SEGPA	p 12
L'ULIS	
Le Dispositif Relais	
L'unité inclusive Henri Wallon	
Le programme ERASMUS	p 14
L'association Sportive	
Les projets artistiques, culturels,	p 15
sportifs, internationaux	
Le CESCE	
La place des parents : Les instances	p16
Communiquer et se rencontrer	n17



5 rue du Roc, 50400 Granville 02 33 50 01 77 ce.0500039w@ac-normandie.fr malraux-granville.college.ac-normandie.fr/ 1

biensenue

Bienvenue AU COLLÈGE

Devenir collégien est un moment important de la scolarité d'un enfant. Les années « collège » vont être le moment du changement, celui du « grand » de l'école à « petit » du collège, des premiers émois... La découverte de nouvelles disciplines, des emplois du temps rythmés par des sonneries, des lieux multiples et des personnes multiples : enseignants, vie scolaire, personnels administratifs, de service, d'intendance... Une nouvelle envie d'autonomie croissante au fil des années.

Ce livret d'accueil vous est destiné pour mieux connaître le collège que votre enfant va intégrer. Vous trouverez dans ce document, toutes les informations utiles au quotidien, mais aussi les missions et rôle de chacun des acteurs de la communauté scolaire.

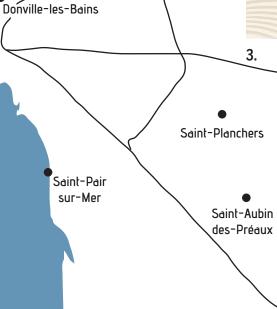
Le collège est un lieu d'apprentissage des savoirs mais plus largement celui de l'acquisition des valeurs citoyennes et républicaines. Faire réussir votre enfant est notre priorité, et elle doit être partagée par tous, ce qui implique l'adhésion de l'enfant et de sa famille au projet éducatif que nous portons. Cette priorité, nous la mettons au service de l'ambition de nos élèves. Elle est le fruit des efforts que nous leur demanderons. L'ensemble des personnels du collège est là pour donner à nos élèves les moyens d'atteindre les objectifs qu'ils se fixent pour eux et avec vous.





PMV de Granville >





Jullouville

Longueville

Yguelon



R'Aqui S'adresser



	Chef d'établissement/Adjoint	Gestion	Conseiller Principal d'Éducation	Vie Scolaire	Secrétariat	Professeur Principal	Professeur Documentaliste	Professeur d'EPS	Infirmière	Psychologue de l'Éducation National	Professeur concerné	Assistante sociale
Contre-indications médicales EPS	©				0			0				
Absence et retard				0								
Accident (déclaration)					0							
Perte ou dégradation d'un manuel scolaire		0				0					\odot	
Problèmes personnels (relation avec les camarades, problèmes familiaux, mal être)			0	Ø		Ø			0	0		Ø
Organisation du travail, emploi du temps	(Ø		Č					Ø	
Bulletins scolaires et relevés de notes	Ø				0							
Remise des diplômes	Ø				Ø							
Difficultés scolaires	0		0	0		0				\odot	Ø	
Conseils en orientation										Ø		
Emprunts de livres, documents							0					
Questions sur la santé			0						0			
Mes parents veulent venir me chercher en dehors des heures habituelles Perte de la carte de transport, problèmes de car				0								
Changement de régime (demi-pension)		0			0							
Paiement des frais de pension		0			0							
Perte de la carte de self		8										
Changement d'adresse, de n° de téléphone					8							
Changement d'établissement scolaire (Certificat de scolarité, inscription, radiation)	0				8							
Aide à la rentrée scolaire, à la scolarité (bourses)		0			0							
Aides particulières et demande de fonds social	(0										Ø
Conseil d'Administration, élections, conseils de classe Association sportive Stages	<u> </u>				& &	8		8		8		

LF(LA) PRINCIPAL(F) FT LF(LA) PRINCIPAL(E) ADJOINT(E)

Ce sont des personnels de direction qui dirigent le collège. II (Elle) en est le responsable.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. ADJOINT AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET LES SECRÉTAIRES D'INTENDANCE

Ils assurent la gestion matérielle, financière de l'établissement (restauration, entretien des locaux...). Ils gèrent également, avec l'équipe de direction, les questions de sécurité des personnes et des biens.

LES PROFESSEURS **DOCUMENTALISTES**

Chargé de l'animation du centre de documentation, ce professeur est impliqué dans toutes les actions éducatives du collège en lien avec les enseignants.

Titulaire d'un diplôme d'État, elles réalisent des actes infirmiers de soins et de dépistage qui sont de son rôle propre. Elles assurent un suivi, un accompagnement individuel en lien avec les membres de l'équipe éducative et les partenaires médicaux sociaux. Elles mènent des actions de prévention et d'éducation à la santé.

LES INFIRMIÈRES

LE PROFESSEUR PRINCIPAL

Coordinateur de l'équipe pédagogique de la classe et interlocuteur privilégié des parents et des élèves de la classe..

LES ASSISTANTS D'ÉDUCATION

UN PROFESSEUR

PAR MATIÈRE

Référent disciplinaire de votre enfant et

de la classe, ils sont vos interlocuteurs

pour toutes les questions relevant de la

pédagogie (programmes, évaluations)

Ils surveillent les temps d'études et apportent leur aide aux élèves. Ils veillent au bon déroulement des récréations et des temps de repas.

LA PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Pour aider à trouver une voie d'orientation, ou aider à dépasser certains problèmes scolaires ainsi que pour la mise en œuvre de parcours particuliers.

LES AESH (ACCOMPAGNANT D'ÉLÈVES FN SITUATION DF HANDICAP)

Elles sont présentes auprès des élèves en situation de handicap afin de les aider. au quotidien, dans leur scolarité

LES AGENTS TECHNIQUES

Pour assurer l'accueil, l'entretien du cadre de vie et de la restauration. Ils participent aux missions éducatives.

Présente une journée par semaine, elle accueille les parents et les élèves sur rendez-vous. Elle accompagne les familles dans les demandes de hourses et de fonds sociaux. Elle conseille également dans les difficultés du quotidien.

L'ASSISTANTE SOCIALE

LES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION

pour toutes les questions de vie scolaire (bien-être, difficultés).

Ce sont vos premiers interlocuteurs

Elle est votre interlocutrice pour retirer ou remettre divers documents ou obtenir des informations

LES SECRÉTAIRES









la salle de sciences



Le centre de documentation et d'information





Deux professeures-documentalistes vous y accueillent, y compris pendant la pause méridienne et la récréation de l'après-midi.

Elles gèrent le CDI, impulsent et accompagnent des projets autour de la lecture ou de l'éducation aux médias et à l'information (EMI).

Les élèves peuvent venir au CDI, en classe avec un professeur ou sur une heure libre, pour:

- apprendre et faire des recherches documentaires
- lire, se cultiver, s'évader
- utiliser les ordinateurs dans le cadre d'un travail scolaire
- se renseigner sur les métiers et les études grâce à la documentation Onisep



Qu'y trouve-t-on?

- des documentaires destinés au travail scolaire ou aux découvertes personnelles
- des abonnements à des journaux d'actualité ou des revues culturelles (sport, sciences, informatique, cuisine...)
- de nombreux romans, des contes, des pièces de théâtre, des poésies, des nouvelles, en lien avec les programmes scolaires ou à lire pour le plaisir
- des bandes dessinées, romans graphiques et mangas
- un rayon « vite lus », avec des albums, romans courts, livres audio, destinés aux élèves en difficulté de lecture et/ou aux lecteurs pressés

Les prêts

On peut y emprunter jusqu'à 5 documents en même temps:

- les mangas pour 2 jours
- les autres documents pour 2 semaines Si besoin, on peut prolonger les prêts, pour terminer une lecture ou terminer un travail. Chaque élève bénéficie d'un compte sur Esidoc, le site du CDI, via l'Educ de Normandie (ENT)

Pour découvrir tous les documents du CDI, mais aussi des liens vers des sites internet intéressants, les actualités du CDI, les sélections des professeures-documentalistes. En mode identifié, on peut aussi réserver des documents depuis chez soi et écrire des avis de lecture.





les langues

OPTION

B1LANGUE ALLEMAND



Il est possible de commencer l'apprentissage de l'allemand en seconde langue à partir de la 6è dans le cadre de la section Bilangue anglais-allemand (4h d'anglais et au moins 2h d'allemand hebdomadaires). Il s'agit d'apprendre deux langues en parallèle dès la classe de 6è. Cet enseignement supplémentaire privilégiant des activités orales, variées et ludiques, demande principalement de la part de votre enfant motivation, curiosité. attention et concentration en classe. Le volume de travail demandé à la maison est peu important. Si votre enfant n'est pas volontaire pour s'engager dans ce dispositif, il est préférable qu'il attende la classe de 5è pour choisir sa seconde langue (allemand ou espagnol, 2h30 hebdomadaires). Depuis 6 ans, les élèves germanistes ont la chance d'être accompagnés pendant leur apprentissage en classe par un(e) volontaire allemand(e) en service civique. Des ateliers méridiens en lien avec la culture et les traditions allemandes sont aussi proposés à tous les élèves du collège. Différents projets jalonnent l'année scolaire: notamment la journée de l'amitié franco-allemande, le petit-déjeuner allemand pour les élèves de 6è Bilangue et de 5è LV2. des projets culturels (cinéma, théâtre), des programmes d'échanges individuels pour les élèves volontaires à partir de la 4è (par exemple séjour d'un mois en Allemagne, accueil du correspondant à l'automne suivant): l'échange franco-allemand, qui a lieu chaque année. s'adresse aux élèves de 4è et 3è et s'inscrit dans le programme Erasmus+.

OPTION

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

LATIN OU GREG



L'option LCA Latin-Grec est proposée à tous les élèves, à partir de la 5ème pour le Latin, et de la 3ème pour le Grec ancien.

Mythologie et héros de l'Antiquité, archéologie et histoire des arts sont aujourd'hui au cœur de l'enseignement des LCA. Une partie du travail en classe est également consacrée à l'étude de la langue, du vocabulaire et de l'étymologie. Un voyage en Italie est proposé tous les deux ans aux élèves latinistes et hellénistes, afin de leur permettre d'admirer les monuments de la Rome Antique.

En choisissant l'option Latin ou l'option Grec, les élèves étendent leur culture générale et renforcent leur maîtrise du français.



Ils apprennent aussi à réfléchir avec rigueur et découvrent tout ce que notre civilisation doit aux cultures antiques. L'option LCA Latin-Grec est accessible à tous : tout élève peut tirer bénéfice de cet enseignement qui renforce les fondamentaux et fait le lien entre nos racines linguistiques, culturelles, et le monde moderne.



La SEGPA

Une structure professionnelle

La SEGPA est une structure professionnelle intégrée au collège qui accueille des élèves à partir de la classe de 6ème. Les élèves scolarisés reçoivent un enseignement pré-professionnel à partir de la classe de 4ème, avec six heures hebdomadaires d'atelier en 4ème et douze heures en classe de 3ème. Ces élèves, qui ont connu des difficultés d'apprentissage à l'école primaire bénéficient aussi d'un enseignement général adapté, dispensé par des enseignants spécialisés.

Une partie des cours se fait en petits groupes, et pour certains enseignements, les élèves sont inclus dans les autres classes du collère.

Les enseignants mettent en place de nombreux projets pédagogiques, support de situations d'apprentissage motivantes, comme des séjours internationaux (Espagne, Suède, ...) ou la participation à des concours comme celui de La Tablée des Chefs.

Enfin, des stages en entreprise complètent cette formation et permettent aux élèves de poursuivre leur parcours après le collège dans des formations Bac Pro ou Cap, en lycée ou en apprentissage





Dispositif



-RELAIS









LE DISPOSITIF RELAIS EST **UN ACCUEIL TEMPORAIRE DESTINÉ À DES COLLÉGIENS EN RISQUE** DE RUPTURE SCOLAIRE.

DÉCROCHAGE X

POUR QUI?

Il acqueille des élèves des classes de cinquième à la troisième du bassin d'éducation du sud Manche qui sont entrés dans un processus de rejet de l'école et des apprentissages (absentéistes, décrocheurs).

LES OBJECTIFS

Les objectifs sont de remotiver, de redonner du sens, de prévenir l'exclusion scolaire, d'aider l'élève à se réinvestir et à construire un proiet de formation. La priorité est d'emmener l'élève vers la persévérance scolaire.

LE FONCTIONNEMENT

Le dispositif relais fonctionne par session de 7 semaines en petit groupe de 5 élèves qui associe des activités scolaires (français; mathématiques; sciences: Histoire-Géo: etc...) le matin et des activités professionnelles (atelier mécanique automobile) et sportives (voile) l'après-midi.



UNITÉ LOCALISÉE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS)

affectés par la MDPH.

Ils suivent des cours dans leur 6e. 5e. 4e ou 3e. accompagnés si besoin, par l'AESH de l'Ulis;

et travaillent aussi en groupes restreints, le plus souvent en respectifs, avec l'enseignant spécialisé-coordonnateur du

En 4e et 3e, ils participent aux cours d'Ateliers-Segpa et font des

l'unité-classe

INCLUSIVE



L'UNITÉ-CLASSE INCLUSIVE (UCI) ACCOMPAGNE DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP DE 12 À 15 ANS AU SEIN DU COLLÈGE. Elle dépend du Dispositif Inclusif Henri Wallon, le pôle enfance de l'Association Granvillaise des Amis et Parents de personnes en situation de handicap (AGAPEI). Les jeunes sont accompagnés, sur les temps scolaires et périscolaires, par une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateurs, d'un enseignant spécialisé et de rééducateurs.

Par ses projets variés, réalisés pour certains avec les autres classes du collège, par ses adaptations pédagogiques, par ses interventions sur et dans l'environnement du collège l'UCI développe une réponse adaptée aux besoins de chacun des jeunes, afin de lui permettre de développer ses compétences tant sociales que scolaires.

Le programme européen **(RASMUS** & les mobilités internationales

Depuis février 2023, le collège est accrédité ERASMUS+. Dans ce cadre, il propose aux élèves de 4e et de 3e des mobilités courtes (8 jours) ou longues (4 semaines) en lien avec des établissements scolaires en Europe. Les partenariats existants concernent la Suède, l'Allemagne, et l'Espagne. Le collège propose aussi à tous les élèves de 5e une journée à Jersey afin de découvrir les lles Anglo-Normandes



Enrichit les vies, ouvre les esprits.







l'association sportive

Rencontre, tout au long de l'année, avec les autres collèges du Sud Manche pour des compétitions de Sports collectifs, Athlétisme, Sports de raquettes, APPN, Cross... Participation aux compétitions départementales, académiques, voire aux Championnats de France.









Les projets Artistiques, Culturels, Sportifs



En 6ème et en 5ème, le collège organise des journées d'intégration au Mont St Michel et à Jersey afin d'améliorer la cohésion entre les élèves".



Le collège propose des horaires aménagés pour pratiquer le sport ou la musique, le mardi et le jeudi à partir de 15h30 avec l'école de musique et les clubs de foot, hand-ball, water-polo et le Basket.

Un partenariat avec le théâtre de l'Archipel dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturel permet à chaque classe de bénéficier de plusieurs proiets chaque année.









Le collège propose de nombreux ateliers et clubs totalement gratuits accessibles à tous les élèves.









ateliers et les clubs



CLUB NATURE DEVOIRS FAITS

RÉPARATION DE VÉLOS

Le Comité





D'ÉDUCATION À LA SANTÉ, À LA CITOYENNETÉ ET À L'ENVIRONNEMENT

Le CESCE, comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement permet d'initier des projets dans ces différents domaines. Ces dernières années, nous avons accueilli des étudiants en service santé qui, encadrés par les infirmières ont proposé des actions sur des thèmes tels que l'équilibre alimentaire. l'éducation à la vie affective et à la sexualité. D'autres projets ambitieux sont portés par les équipes éducatives et pédagogiques : La lutte contre le harcèlement et le déploiement du dispositif phare, la promotion de l'égalité filles/ garçons lors de la semaine des elles, la création d'une aire marine éducative sont quelques exemples des projets menés au collège.



LE CONSEIL DE VIE COLLÉGIENNE

Le conseil de vie collégienne (CVC) est une instance de représentation des élèves. Il favorise l'expression des collégiens et contribue à l'apprentissage de la citovenneté. Le CVC agit dans le respect des valeurs de la République : la liberté, l'égalité et la fraternité. Le principe de laïcité garantit la liberté d'expression de chacun et le respect de l'intérêt général. Il est composé, à parts égales, d'élèves et d'adultes de l'établissement.

LE COMITÉ D'ÉDUCATION À LA SANTÉ, À LA CITOYENNETÉ ET À L'ENVIRONNEMENT (CESC)

Il prépare et organise les différentes actions en direction des élèves notamment dans le cadre du parcours Santé et Citovenneté mais aussi à toutes les actions de sensibilisation au développement durable et aux changements climatiques comme l'Aire Marine Educative.

les instances

La place des parents

LES PARENTS ÉLUS PARTICIPENT À LA VIE DU COLLÈGE EN PARTICULIER EN SIÉGEANT DANS DIFFÉRENTES INSTANCES.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé des membres de droit, de représentants des collectivités mais élèves, personnels techniques), il se réunit au moins 3 fois par année scolaire. Présidé par le chef d'établissement, il décide de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement, et suit avec attention la mise en œuvre du projet d'établissement et du contrat d'objectifs.

LE CONSEIL DE CLASSE

Il se réunit à chaque fin de trimestre pour chaque classe sous la présidence du chef d'établissement ou de son représentant (CPE et/ou professeur principal). Son objectif est d'établir un bilan scolaire pour tous les élèves.

LE CONSEIL DE DISCIPLINE

Le conseil de discipline est convoqué sur décision du chef d'établissement lors de faits particulièrement graves commis par un élève. Il est composé de représentants du conseil d'administration. Les sanctions encourues par l'élève fautif vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de l'établissement.

LA COMMISSION ÉDUCATIVE

Elle est convoquée à la demande du chef d'établissement, d'un professeur ou de la CPE. Elle permet d'échanger avec les parents et l'élève sur les problèmes de comportement, le manque de travail ou le manque d'assiduité. Elle peut décider de la mise en place de dispositifs comme le tutorat. la fiche de suivi etc...

COMMUNIQUER ET SE RENCONTRER



UNE COMMUNICATION RÉGULIÈRE, CONFIANTE, ENTRE L'ÉTABLISSEMENT ET LES PARENTS EST ESSENTIELLE À LA RÉUSSITE DE L'ENFANT.

LE CARNET DE LIAISON

Sur lequel sont inscrites toutes les informations importantes liées à la vie de l'établissement: remarques sur le travail, les absences, retards, le comportement, demandes de rendezvous... Il est donc essentiel que vous le consultiez plusieurs fois par semaine.

PAR INTERNET

Vous aurez accès aux notes, absences, punitions, sanctions, cahier de texte de votre enfant par internet. Les modalités vous seront communiquées en début d'année.
Des informations sur la vie du collège (réunions, actions...) sont également disponibles sur cet espace « parents ». Les élèves disposent également d'un accès personnalisé.

TÉLÉPHONE

Pour nous informer rapidement d'une absence, pour signaler un évènement... (l'usage du téléphone portable est interdit dans l'enceinte de l'établissement)

LA RENCONTRE

Bien souvent la forme la plus agréable pour échanger et mieux se connaître en présentiel ou en distanciel pour les familles des internes.



LES RENCONTRES AVEC LES PROFESSEURS

Des rencontres sont organisées en début et en cours d'année. La présence des parents à ces réunions est indispensable. Au-delà des échanges constructifs entre parents et professeurs, elles montrent également à votre enfant l'intérêt que vous portez à sa scolarité (possible en présentiel et en distanciel).

Merci!

Le collège André Malraux à Granville adresse leurs plus sincères remerciements à mesdames et messieurs les directeurs des sociétés partenaires qui ont accepté d'apporter leur appui pour la réalisation de cette plaquette.



de l'Enseignement

RÉALISATION - CONCEPTION - RÉGIE PUBLICITAIRE

Ekole - 3 rue du Devon B P 4407 44244 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE CEDEX 02.40.29.73.73 - contact@ekole.fr

ekole.fr

76 rue Couraye - 50400 Granville Tél. 0 820 04 73 50



